

30.03.2012 - 14:30 Uhr

## Centrales électriques du lac de Biene SA Inauguration de la passerelle provisoire pour les cyclistes et les piétons

*Biel (ots) -*

La société Centrales électriques du lac de Biene SA, détenue à 50% par la ville de Biene et à 50% par BKW SA, a inauguré aujourd'hui la passerelle provisoire destinée aux cyclistes et aux piétons. Cette passerelle remplace la partie supérieure du barrage actuel, qui sera entièrement démonté pour faire place à une nouvelle centrale hydroélectrique. La passerelle provisoire permet de garantir la continuité de la route cyclable nationale n°5 et du chemin de randonnée pendant toute la durée des travaux. Les coûts d'investissement s'élèvent à près de 400 000 CHF.

Pour des raisons de technique de construction et de sécurité, la route cyclable et le chemin pédestre seront fermés pendant les travaux de construction de la nouvelle centrale hydroélectrique de Hagneck. Grâce à la collaboration des différents groupes d'intérêt et des nombreux sponsors, une passerelle provisoire a pu être mise en place afin de garantir un passage aux cyclistes et aux randonneurs. Cette passerelle de 145 m de long et de 2 m de large, située à 240 m en aval du barrage actuel, a été inaugurée aujourd'hui. Elle permettra de traverser le canal de Hagneck et d'accéder à la zone de détente du Seeland. A partir de 2015, piétons et cyclistes pourront utiliser la passerelle du nouveau barrage.

La passerelle provisoire sera démontée à la fin des travaux de construction de la nouvelle centrale. Cette dernière approvisionnera près de 27 000 ménages en courant vert à partir de 2015.

Contact:

Centrales électriques du lac de Biene SA  
c/o BKW FMB Energie SA  
Tel. 031 330 51 07

c/o Direction de la sécurité de la ville de Biene  
Barbara Schwickert, Conseillère municipale  
Tél. 032 326 12 11  
Mobile 078 739 48 85

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100050502/100715927> abgerufen werden.